

Communiqué de presse

Covid-19 : Les établissements de santé publics et privés du territoire Savoie-Belley déclenchent le plan blanc

Chambéry, le 21 octobre 2020

La situation épidémiologique de la Covid-19 en Savoie est actuellement très préoccupante, avec un nombre de nouveaux cas qui a triplé en deux semaines (1090 nouveaux cas au 17/10, contre 649 au 11/10 et 347 au 04/10). Le taux d'incidence est passé de 194/100 000 hab. (au 11/10) à 365 /100 000 hab. (20/10)¹.

Dans les EHPAD et services de Soins de suite et de réadaptation du territoire, les clusters sont de plus en plus nombreux. Les hospitalisations sont également en hausse. Par ailleurs, des situations de tension sur les effectifs sont relevées, avec un absentéisme préoccupant du personnel.

En conséquence, en lien avec l'ARS, l'ensemble des établissements de santé publics et privés du territoire de Santé Savoie Belley ont déclenché le Plan Blanc, mardi 20 octobre à 14h.

Ce dispositif de crise, déjà déclenché à l'échelle nationale au printemps dernier, vise à mobiliser immédiatement les moyens de toute nature pour faire face à un afflux de patients ou à une situation sanitaire exceptionnelle.

Cela signifie que tous les hôpitaux publics et cliniques privées sont amenés à prendre en charge des patients Covid, afin de fluidifier les filières de prise en charge.

Les mesures suivantes sont prises :

- Réactivation de la cellule de crise pour suivre la situation au plus près et adapter les prises en charge.
- Augmentation des capacités du service de réanimation du CHMS, le seul de cette nature sur le territoire, de 20 lits à potentiellement 36 lits ;
- Plan de déprogrammation gradué et ciblé des activités chirurgicales, pour pouvoir libérer des capacités de soins en réanimation, ce service nécessitant des compétences spécifiques disponibles dans les blocs opératoires (infirmiers et médecins anesthésistes). Seules les activités de chirurgie non urgentes et n'entraînant pas de pertes de chance pour les patients seront déprogrammées. La chirurgie du cancer et la chirurgie ambulatoire ne sont pas impactée par les déprogrammations
- Réorganisation des services pour faire face aux difficultés de personnel, en EHPAD notamment. Rappel de personnel si nécessaire.
- Restriction des visites dans les services hospitaliers, comme en EHPAD et SSR. Ces mesures seront adaptées à la situation de chaque établissement.

¹ Chiffres CPAM et Santé publique France



HOPITAL
SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY



Par ailleurs, l'ensemble des établissements hospitaliers du territoire réitèrent leurs messages de prévention à la population et l'encouragent vivement à respecter scrupuleusement les gestes barrière et notamment :

- Porter le masque dans les lieux clos, y compris en famille ou entre amis lors de rencontres hors du noyau familial,
- Lorsqu'il n'est pas possible de garder le masque, conserver une distance physique (au moins 1 mètre) entre les personnes,
- Limiter les contacts familiaux (au-delà du noyau familial vivant sous le même toit) et amicaux, même dans l'espace privé.